



## DÉCISION DU MAIRE

(Prise en application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du  
Code Général des Collectivités Territoriales)

N° VILLE\_2018DC111

**OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT RENCONTRE AVEC UN AUTEUR**

Le maire de la ville de CORBAS (Rhône),

**VU** les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n° 2016\_DL118 du conseil municipal du 15 décembre 2016, portant délégation du conseil municipal au maire,

**CONSIDÉRANT** que la ville de Corbas souhaite développer la pratique de la lecture dans le cadre de sa politique culturelle,

que la médiathèque municipale de Corbas désire mettre en place une rencontre avec un auteur en s'associant avec l'association Nouveaux Espaces Latinos.

### DÉCIDE

**ARTICLE 1** : De conclure, avec l'association Nouveaux Espaces Latinos, sise 4 rue Diderot à Lyon 69001, une convention de partenariat permettant aux deux parties de s'associer pour une rencontre avec un auteur.

**ARTICLE 2** : Cette rencontre avec l'auteur péruvien Renato Cisneros s'adresse au grand public adulte sur entrée libre ; elle aura lieu le samedi 20 octobre 2018 à 10h30 dans les locaux de la médiathèque municipale.

**ARTICLE 3** : La convention mentionne un abonnement à la revue « Belles Latinas » pour 60 € par an, en complément de l'organisation de la rencontre. Cette option n'est pas retenue par la médiathèque municipale de Corbas. L'association Nouveaux Espaces Latinos a pris acte de ce choix.

**ARTICLE 4** : Le règlement de la dépense de 500 € TTC s'effectuera au chapitre 011 321 6228.

**ARTICLE 5** : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations et il en sera rendu compte à la prochaine séance du conseil municipal.

CORBAS, le 11 octobre 2018

Le maire,  
Jean-Claude TALBOT



Lyon, le

## CONVENTION DE PARTENARIAT

**ENTRE La médiathèque municipale de Corbas Centre culturel Le Polaris, représentée par M. le Maire de Corbas, Jean-Claude Talbot, Avenue de Corbetta 69960 Corbas**

**ET L'association culturelle Nouveaux Espaces Latinos dont le siège est situé au 4, rue Diderot, 69001 Lyon représenté par son président M. Januario Espinosa**

### IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

1. Dans le cadre de la 17<sup>e</sup> édition du festival littéraire Belles Latinas, La médiathèque municipale de Corbas Centre culturel Le Polaris, représentée par M. le Maire de Corbas, Jean-Claude Talbot et Nouveaux **Espaces Latinos** s'associent pour organiser une rencontre littéraire .

2. Cette manifestation se traduira par l'événement suivant : **Rencontre avec l'écrivain péruvien Renato Cisneros dans la matinée du samedi 20 octobre 2018.**

3. À ce titre, il est convenu que l'association culturelle Nouveaux Espaces Latinos assure l'invitation des personnalités invitées ainsi que la coordination et éventuellement la traduction de la rencontre. Nouveaux Espaces Latinos assurera en amont des manifestations, le travail préparatoire en termes de programmation et de logistique.

En cas de désistement des personnalités invitées (plus d'un mois avant la manifestation), Nouveaux Espaces Latinos s'engage à la remplacer avec l'accord de **La médiathèque municipale de Corbas Centre culturel Le Polaris, représentée par M. le Maire de Corbas, Jean-Claude Talbot .**

NOUVEAUX ESPACES LATINOS



4. L'information et la promotion de cette rencontre sera effectuée dans les documents et dossiers diffusés par Nouveaux Espaces Latinos auprès des médias et du public.

De son côté, La médiathèque municipale de Corbas Centre culturel Le Polaris, représentée par M. le Maire de Corbas, Jean-Claude Talbot s'engage à faire figurer sur les différents supports de communication de l'événement, la mention suivante : « **Organisée en collaboration avec le 17° festival littéraire latino-américain Belles Latinas** » et en faisant **figurer le logo** de Nouveaux Espaces Latinos.

5. participera aux frais d'organisation de Belles Latinas par le versement d'une somme forfaitaire de **500 euros**. Le règlement de la prestation s'effectuera après la manifestation, par virement administratif à réception de la facture accompagnée d'un RIB, sur le compte de l'association Nouveaux Espaces Latinos.

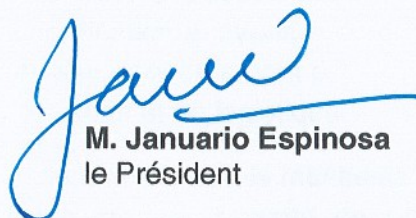
6. La médiathèque municipale de Corbas Centre culturel Le Polaris, représentée par M. le Maire de Corbas, Jean-Claude Talbot fera parvenir à Nouveaux Espaces Latinos tous les documents faisant mention du festival Belles Latinas (supports communication, programmes, articles de presse...).

7. Le présent contrat se trouverait suspendu ou annulé de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte dans les cas suivants : cas reconnus de force majeure, cas de maladie dûment constaté d'un écrivain.

8. Outre la participation forfaitaire aux frais du festival littéraire Belles Latinas, Nouveaux Espaces édite une revue trimestrielle vendue par souscription annuelle. Les médiathèques et bibliothèques participant à Belles Latinas recevront deux exemplaires de cette publication pour le prix d'une souscription annuelle de 60 euros.

En cas de différend relatif à la conclusion, à l'exécution ou à l'interprétation de la présente convention, les parties conviennent de régler à l'amiable celui-ci, dans leurs intérêts réciproques. En cas de désaccord persistant, ce litige sera porté devant le tribunal administratif de Lyon.

**Le Maire de Corbas,  
M. Jean-Claude Talbot**

  
**M. Januario Espinosa**  
le Président



**4 rue diderot - 69001 LYON (FRANCE)**  
Tél. (0) 478 298 200

**NOUVEAUX ESPACES LATINOS**

Envoyé en préfecture le 11/10/2018

Reçu en préfecture le 11/10/2018

Affiché le



ID : 069-216902734-20181011-VILLE\_2018DC111-AU

Envoyé en préfecture le 11/10/2018

Reçu en préfecture le 11/10/2018

Affiché le



ID : 069-216902734-20181011-VILLE\_2018DC111-AU